

BILAN ACTIF

054 1907

ACTIF		01/04/2022 au 31/03/2023		Durée : 12 Mois	Ex.2022-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 828,00	3 828,00		
	Fonds commercial (1)	124 000,00		124 000,00	124 000,00
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISE	Terrains	9 800,00	8 332,72	1 467,28	2 447,28
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	463 448,24	323 116,44	140 331,80	163 517,12
	Autres	587 380,73	446 569,45	140 811,28	59 633,62
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
ACTIF IMMOBILISE	Autres titres immobilisés	377,24		377,24	372,65
	Prêts				
	Autres				
	TOTAL II	1 188 834,21	781 846,61	406 987,60	349 970,67
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	156 840,00		156 840,00	159 780,00
	En-cours de production: biens et serv.	42 670,00		42 670,00	48 430,00
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	1 639 173,22	90 006,80	1 549 166,42	1 252 424,86
	Autres	32 464,10		32 464,10	5 067,78
	Capital souscrit-appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres	2 300 000,00		2 300 000,00	2 400 000,00
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	1 965 441,91		1 965 441,91	1 220 999,15
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	32 999,14		32 999,14	41 198,15
	TOTAL III	6 169 588,37	90 006,80	6 079 581,57	5 127 899,94
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 358 422,58	871 853,41	6 486 569,17	5 477 870,61
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

pour copie conforme



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

054 1907

PASSIF		01/04/2022 au 31/03/2023	01/04/2021 au 31/03/2022
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 2 000 000,00)	2 000 000,00	2 000 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	198 360,55	176 293,79
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
CAPITAUX PROPRES	Autres	1 389 057,19	1 369 788,82
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	900 878,92	441 335,13
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL I		4 488 296,66	3 987 417,74
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL II			
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	65 718,29	95 691,63
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 417,67	87 453,07
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	17 280,71	
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	754 881,46	704 106,73
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 154 974,38	602 799,51
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
COMPTES REGUL	AUTRES DETTES		401,93
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	1 998 272,51	1 490 452,87
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		6 486 569,17	5 477 870,61
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

A.Y. GOURAUD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 000 €

Siège social : 13, rue du Docteur Schweitzer
17500 JONZAC

400 931 325 R.C.S. SAINTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant 900 878,92 euros de la manière suivante :

- A la Réserve Légale	1 639,45 €
- Au compte « Autres Réserves »	899 239,47 €

- Total égal au bénéfice de l'exercice	900 878,92 €

Compte tenu de cette affectation et de la distribution exceptionnelle de dividendes de 400 000,00 euros, décidée par l'Assemblée Générale le 27 mars 2023, la Réserve Légale est partiellement dotée à hauteur de 200 000 euros, le compte « Autres Réserves » s'élève à 2 288 296,66 euros et les capitaux propres de la Société sont de 4 488 296,66 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
Distribution exceptionnelle	27.03.2023	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2022	30.09.2022	X	X	X
Distribution exceptionnelle	21.02.2022	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2021	30.09.2021	X	X	X
Distribution exceptionnelle	15.01.2021	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2020	30.11.2020	X	X	X

=====

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant 900 878,92 euros de la manière suivante :

- A la Réserve Légale	1 639,45 €
- Au compte « Autres Réserves ».....	899 239,47 €
- Total égal au bénéfice de l'exercice.....	900 878,92 €

Compte tenu de cette affectation et de la distribution exceptionnelle de dividendes de 400 000,00 euros, décidée par l'Assemblée Générale le 27 mars 2023, la Réserve Légale est partiellement dotée à hauteur de 200 000 euros, le compte « Autres Réserves » s'élève à 2 288 296,66 euros et les capitaux propres de la Société sont de 4 488 296,66 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
Distribution exceptionnelle	27.03.2023	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2022	30.09.2022	X	X	X
Distribution exceptionnelle	21.02.2022	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2021	30.09.2021	X	X	X
Distribution exceptionnelle	15.01.2021	400 000,00 €	400 000,00 €	X
31.03.2020	30.11.2020	X	X	X

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
Le Président



DESIGNATION : SARL A.Y. GOURAUD
ACTIVITE : PLATRE
ADRESSE : 13 RUE DU DR SCHWEITZER 17500 JONZAC

PAGE 1

ANNEXE

pour copie conforme
[Signature]

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023
dont le total est de 6 486 569.17 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 900 878.92 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/06/2023.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- logiciels	L	. 1 An
- agencements et aménagements des constructions	L	. 10 et 20 Ans
- matériel et outillage industriels	L	. 5 et 10 Ans
- matériel de transport	L	. 5 Ans
- matériel informatique	L	. 5 et 2 Ans
- mobilier de bureau	L	. 5 et 10 Ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les coûts directement liés aux unités produites
- les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une créance est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Concernant les modifications affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels, les traitements opérés sur cet exercice en application des directives du plan comptable n'ont aucun impact sur le résultat.

IMMOBILISATIONS :

Option pour la méthode simplifiée (prospective)

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/04/2021 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/03/2022.

Concernant les modifications affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels, les traitements opérés sur cet exercice en application des directives du plan comptable n'ont aucun impact sur le résultat.

IMMOBILISATIONS :

Option pour la méthode simplifiée (prospective)

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/04/2021 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/03/2022.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

FONDS COMMERCIAL

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante

ENGAGEMENTS RETRAITE:

Les engagements retraite n'ont pas fait l'objet de provision .Ils sont pris en charge par un organismes mutualisateur PROBTB.

En ce qui concerne les ETAM les engagements de retraite s'élèvent à : 42 942.04 euros au 31/03/2023

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	127 828		
CORPORELLES	Terrains				9 800		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants]			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants]	463 448		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers			113 070	2 765	
		Matériel de transport			379 935	110 782	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			8 289	2 320	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III				974 542	115 867	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			373			
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV			373			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				1 102 743		115 867	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		127 828	
CORPORELLES	Terrains					9 800	
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					463 448	
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				115 835	
		Matériel de transport		29 780		460 937	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				10 609	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III				29 780	1 060 629	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés					373	
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IV					373	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)					29 780	1 188 830	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		3 828			3 828		
Terrains		7 353	980		8 333		
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		299 931	23 185		323 116		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	107 994	3 007		111 001		
	Matériel de transport	325 743	31 316	29 780	327 278		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 924	367		8 290		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		748 945	58 855	29 780	778 018		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		752 773	58 855	29 780	781 846		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	79 232	10 775		90 007
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	79 232	10 775		90 007
TOTAL GENERAL (I+II+III)		79 232	10 775		90 007
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			10 775		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI					

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			377		377	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			112 838	112 838		
	Autres créances clients			1 526 335	1 526 335		
	Créance représentative de titres prêtés			Provision pour dépréciation antérieurement constituée			
	Personnel et comptes rattachés			300	300		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée		20 839	20 839		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers		11 325	11 325		
	Groupe associés						
	Débiteurs divers						
	Charges constatées d'avance			32 999	32 999		
TOTAUX			1 705 013	1 704 636	377		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine					
		à plus d'1 an à l'origine		65 718	30 213	35 505	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				754 881	754 881		
Personnel et comptes rattachés				118 230	118 230		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				194 131	194 131		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		144 656	144 656			
	Taxe sur la valeur ajoutée		287 881	287 881			
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés		130 076	130 076			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés				285 418	285 418		
Autres dettes				17 281	17 281		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAUX				1 998 272	1 962 767	35 505	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		29 961			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	32 999,14	
TOTAL	32 999,14	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	32 999,14	
---	------------------	--

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168845 Int courus/empr + 2 ans	27,37
TOTAL	27,37
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	21 886,14
TOTAL	21 886,14
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
428610 Primes fin ex a payer sal	116 700,00
438600 Ch a payer organ sociaux	194 130,97
448000 Impots s/ distribution	120 000,00
448600 Etat charges a payer	8 393,00
TOTAL	439 223,97
TOTAL DES CHARGES A PAYER	461 137,48

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	16 000,00	1 250,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 000,00	1 250,00